



## COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 5 MAI 2020

Solidaires, la CFDT et la CGT ont présenté une déclaration liminaire commune.

A la publication de ce compte-rendu, la version définitive écrite ne nous ayant pas été transmise, nous ne pouvons vous la joindre.

### I) Bilan de la période de confinement

#### A) DRDDI

##### 1) La situation des agents

30 agents ont été malades en tout. Au jour du CHSCT, 3 étaient encore malades et 3 en quatorzaine.

13 agents sont identifiés fragiles et ont été écartés des services.

Le médecin de prévention a toujours été contacté quand cela était nécessaire. Depuis le 16/4, il a transmis à chaque agent malade covid-19 ou en quatorzaine un questionnaire à compléter avant retour dans les services. Le médecin valide toujours les retours.

L'assistante de prévention n'a pas vraiment reçu d'appel d'agent en questionnement, elle pense que c'est dû à la bonne et large communication des notes, documentations et infos sur la gestion de la crise.

La correspondante sociale a passé beaucoup d'appels auprès des agents pour les accompagner dans cette période difficile.

##### 2) Les équipements spécifiques

La direction a fourni gel, visières, masques (FFP2 périmés et chirurgicaux) uniquement à destination des agents qui effectuent des contrôles mais aucun empêchement pour les agents en bureau.

Des gants et des sur-blouses ont été distribués aux agents de l'aéroport au cas où ils auraient à récupérer des malades au pied des avions.

La direction disposait d'un stock suffisant car elle a été en capacité de redistribuer à l'ARS des masques périmés et des sur-blouses.

Au sujet des sur-blouses, les collègues des douanes ont demandé à pouvoir bénéficier d'une formation pour pouvoir les utiliser correctement.

La direction n'y avait pas pensé et se renseigne.

Cette demande a été jugée totalement fondée par le médecin de prévention

Des protections en plexi doivent être installées à tous les points d'accueil et pour les bureau installés en face-à-face, en attendant la politique est un agent par bureau !

Les prestations de ménage classique n'ont pas connu de gros problèmes, il y a eu quelques couacs au début du confinement et il a été mis en place un renforcement sur les zones de contact (poignées,...).

Des lingettes seront mises à disposition des agents pour la reprise le 11 mai.

Une vingtaine d'ordinateurs portables, en stock, a été déployée dès le début de la crise et il a été installé un logiciel qui permet d'emmener les unités centrales fixes et de travailler à distance.

Le plan de reprise sera abordé en détail au prochain CHSCT.

#### B) DDFIP

La direction n'a rien appris de plus que tout ce qui avait été évoqué au cours de nos réunions audio (cf. nos comptes-rendus disponibles sur le site FO DGFIP 68).

En fait, le directeur nous a fait une rapide présentation du plan de reprise d'activité. Ce point étant le sujet de l'audio DDFIP/OS du 6 mai et à l'ordre du jour du prochain CHSCT, il n'est pas utile de vous en faire une énième présentation.

Plusieurs organisations ont signalé que des agents malades auraient repris leurs postes sans passer par le médecin de prévention ou l'assistante de prévention.

D'après la direction, cela ne devrait pas se produire et elle va se renseigner.

Cette crise sanitaire a malheureusement mis en lumière un gros problème récurrent à la DDFIP : le ménage ! Régulièrement signalé, la direction s'est toujours planquée derrière le fait qu'elle était tributaire du contrat géré par l'UGAP au niveau régional. Si cet argument nous paraissait inaudible par le passé, il est, dans le contexte actuel, une aberration !

Si nos collègues BERKANI continuent d'être présents et de faire le taff, il est établi que le prestataire ONET est mauvais quand il est encore présent ! Non seulement des prestations supplémentaires ne semblent pas correctement réalisées mais il y a des services dans lesquels les prestations de base ne sont pas faites !

On a connu notre directeur très à cheval sur la gestion de son budget local, au détriment de ses agents, il faut croire qu'il n'est pas dérangé par le fait de payer à une entreprise privée des prestations inexistantes, malheureusement c'est aussi au détriment de ses agents.

Concernant les mesures de distanciation à appliquer à la reprise des missions, elles seront vues lors du prochain CHSCT, les représentants FO ont demandé aux deux directions, qui ont expressément accepté, de fournir aux membres élus les plans des services pour avoir une vision de la réalité du terrain.

## **II) Modification du règlement intérieur du CHSCT68**

L'administration accepte l'ensemble des modifications proposées par l'intersyndicale, au cours du CHSCT du 14 février 2020, visant à cadrer plus strictement les délais que les directions doivent respecter pour communiquer les ordres du jour et les documents de travail aux représentants élus.

## **III) Organisation et mesures de protection mises en place pour la campagne IR 2020**

Les organisations syndicales DDFIP ont suivi ce sujet avant le lancement de la campagne (cf. nos précédents compte-rendu des réunions audios), ce point ayant simplement vocation à matérialiser une information à posteriori des membres du CHSCT, il a été reporté à la prochaine instance.

## **IV) Trésorerie Amendes**

Le nouveau chef de service prendra son poste le 01/06/2020.

Un EDR a été mis à disposition pour pallier l'absence d'un collègue détaché, cette mise à disposition perdura après l'arrivée du contrôleur stagiaire remplaçant l'agent détaché.

Les amendes délivrées au cours de la période de confinement seront pris en charge par la trésorerie, aucune à ce jour.

## **V) Incidents DDFIP**

A la direction, un ballon d'eau chaude a fui occasionnant des dégâts sur des faux-plafonds.

Tous les ballons du bâtiment vont être contrôlés et les faux-plafonds endommagés seront refaits.

Pour Thann, vous trouverez en pièce-jointe le détail de l'incident.

L'origine de cette odeur pouvant provenir de la nouvelle peinture posée il y a quelques mois, les représentants du personnel ont demandé et voté pour qu'une analyse de cette dernière soit réalisée.

Le prochain CHS-CT a été fixé au mardi 12 mai à 9 heures.